

Achtungserfolg am European Law Moot Court

Ein Team bestehend aus Studierenden der Rechtswissenschaftlichen Fakultät der Universität Freiburg hat die Alma Mater am European Law Moot Court in New York vertreten. Die Leistung der Freiburger Delegation war beachtlich – auch wenn es für den Einzug in den All European Final nicht ganz gereicht hat.

Das European Law Moot Court– Team der Universität Freiburg (Aurélien Barakat, Guillaume Braid, Helen Dennis, Valérie Viaccoz und Coach Jennifer Heuck) ist von seiner erfolgreichen Teilnahme am Regional Final an der Columbia University, New York, zurückgekehrt. Der European Law Moot Court (ELMC) zählt zu den renommiertesten juristischen Wettbewerben. Während dem Regional Final tragen die Teams mündlich ihre Argumente für den Kläger, Beklagten und Repräsentanten der Europäischen Kommission auf Englisch und Französisch zu einem europarechtlichem Fall vor.

Aurélien Barakat qualifizierte sich als Repräsentant der Kommission für die nächste Runde innerhalb des Regional Final. Seine Darbietung sowie die des Kommissionsrepräsentanten der Universität Leuven wurden derart eng bewertet, dass die Richter ausnahmsweise ein zweites Plädoyer verlangten.

Den Einzug in das All European Final vor den Richtern des EuGH in Luxemburg schaffte Aurélien dann aber leider nicht.

Bei Interesse an der Teilnahme am ELMC im Jahr 2010/11 bitte bei jennifer.heuck@unifr.ch melden.

Succès d'estime à l'European Law Moot Court

Une équipe composée d'étudiant(e)s de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg a représenté l'Alma mater à l'European Law Moot Court à New York. La performance de la délégation fribourgeoise a été remarquable, même si elle n'a pas suffi pour participer à la All European Final.

L'équipe de l'European Law Moot Court (ELMC) de l'Université de Fribourg (Aurélien Barakat, Guillaume Braid, Helen Dennis, Valérie Viaccoz et Jennifer Heuck (coach)) est revenue de New York où elle a participé avec succès à la finale régionale qui s'est déroulée à la Columbia University.

L'ELMC fait partie des concours juridiques les plus renommés. Pendant les finales régionales, les équipes plaident en tant que partie demanderesse, partie défenderesse ainsi qu'en tant que représentant de la Commission Européenne. Les plaidoyers qui se déroulent en français et en anglais sont basés sur un cas de droit européen.

En tant que représentant de la Commission, Aurélien Barakat s'est qualifié pour le second tour de la finale régionale. Sa prestation, ainsi que celle du représentant de l'Université de Leuven étaient si difficile à départager que les juges ont exceptionnellement demandé un deuxième plaidoyer.

L'équipe n'a malheureusement pas réussi à se qualifier pour la « All European Final » devant les juges de la CJCE au Luxembourg.

Si vous êtes intéressé à participer au ELMC 2010/11, veuillez vous adresser à jennifer.heuck@unifr.ch.

